

Rapport Article 29 Loi Energie Climat

Exercice 2025



Capital Croissance

— CLUB D'ENTREPRENEURS —

Sommaire

I. NOTRE DÉMARCHE SUR LA PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ESG

- A. Notre démarche générale sur la prise en compte des critères ESG
- B. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG
- C. Adhésion de Capital Croissance à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères ESG

II. MOYENS INTERNES DÉPLOYÉS

- A. Ressources financières, humaines et techniques dédiées à la prise en compte des critères ESG dans la stratégie d'investissement
- B. Actions menées en vue d'un renforcement des capacités internes de Capital Croissance

III. PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ESG DANS LA GOUVERNANCE DE CAPITAL CROISSANCE

- A. Connaissances, compétences et expérience des instances de gouvernance
- B. Inclusion dans les politiques de rémunération des informations sur l'intégration des risques en matière de durabilité
- C. Intégration des critères ESG dans le règlement interne du conseil d'administration ou de surveillance de l'entité

IV. STRATÉGIE D'ENGAGEMENT

- A. Notre ambition
- B. Notre accompagnement

V. TAXONOMIE EUROPÉENNE ET COMBUSTIBLES FOSSILES

- A. Part des encours concernant les activités conformes à la Taxonomie européenne
- B. Part des encours dans le secteur des combustibles fossiles

VI. STRATÉGIE D'ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS INTERNATIONAUX DE LIMITATION DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE PRÉVUS PAR L'ACCORD DE PARIS

- A. Engagements climatiques et objectifs pour le portefeuille
- B. Mesure, suivi et priorisation des enjeux climatiques
- C. Contribution des participations aux objectifs climatiques

VII. STRATÉGIE D'ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS DE LONG TERME LIÉS À LA BIODIVERSITÉ

- A. Finance For Biodiversity Pledge
- B. Analyse ENCORE
- C. IBAT
- D. Des participations qui contribuent à la biodiversité
- E. Une stratégie à affiner

VIII. DÉMARCHES DE PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ESG

IX. ANNEXES

I

Notre démarche sur la prise en compte des critères ESG



Capital Croissance est un fonds d'entrepreneurs spécialisé dans l'investissement au capital de PME et ETI en croissance. Aujourd'hui, 100 % des fonds en cours de levée sont classés article 8 ou article 9 au sens du règlement SFDR, et nous nous engageons à maintenir ce niveau d'ambition pour l'ensemble de nos futures levées.

Chaque stratégie d'investissement dispose d'une approche RSE adaptée :

- **La Transmission** : un accompagnement à la structuration et le déploiement progressif d'une démarche RSE, avec un objectif de montée en maturité forte sur les enjeux de durabilité ;
- **Le VC à Impact** : un soutien au développement d'entreprises dont le modèle d'affaires génère un impact positif, mesuré et suivi via une méthodologie d'impact dédiée ;
- **L'investissement indirect** : une sélection et un suivi des fonds sur la base de critères RSE exigeants.

6 STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT COMPLÉMENTAIRES

INVESTISSEMENT DIRECT

INDIRECT

VC À IMPACT		TRANSMISSION			FONDS DE FONDS & COINVEST.
TERNEL	GAIA IMPACT FUND	EDELWEISS BUSINESS CLUB	CAIRN BUSINESS CLUB	k2 COLLECTIVE	BLUESTER CAPITAL
VC à impact pour restaurer les écosystèmes	VC à impact accès à l'énergie décarbonée	Capital développement & capital transmission	Capital développement & capital transmission	Equity sur-mesure & Club deal	Fonds de fonds & co-investissement
Seed, série A/B Start-up & scale-up	Seed, série A/B Start-up & scale-up	Small cap PME de croissance 5-15 M€ de CA	Smid cap PME de croissance 15-75 M€ de CA	Lower mid-cap PME de croissance 25-250 M€ de CA	Small & lower mid-cap GPs européens (PME rentables)
Europe	Afrique / Asie	France	France	France	Europe
Tickets : 0,5-5 M€	Tickets : 0,5-5 M€	Tickets : 2-10 M€	Tickets : 10-25 M€	Tickets : 15-60 M€	Tickets : 2-5 M€
FONDS III CIBLE 100 M€	FONDS II CIBLE 60 M€	FONDS I 75 M€	FONDS III 285 M€	AUM ¹ 200 M€	FONDS V 35 M€
Article 9	Article 9	Article 8	Article 8	Article 8	N/A

¹Volume d'actifs sous gestion global, le K2 Business Club fonctionnant comme un club deal

A. Notre démarche générale sur la prise en compte des critères ESG

Notre raison d'être, intégrée à nos statuts, est de créer de la valeur tant financière qu'extra-financière pour l'ensemble de nos parties prenantes. Cela inclut nos souscripteurs, les salariés et équipes dirigeantes de nos participations, nos partenaires et la société au sens large.



Nous nous investissons aux côtés d'entrepreneurs et de familles dans des sociétés de croissance que nous accompagnons avec engagement vers une performance plus durable et partagée. Nous sommes animés par une exigence d'exemplarité en matière d'éthique et de responsabilité sociétale et sommes attachés à l'épanouissement de nos collaborateurs.

Convaincu qu'une croissance durable passe par l'intégration des critères RSE, Capital Croissance déploie une démarche d'investisseur responsable structurée autour de quatre axes prioritaires d'engagement¹.

Entreprise



Certifiée

En outre, nous avons obtenu en 2025 la **certification B Corp™**, avec un score de **111,5 points**. Cette démarche vient renforcer nos nombreuses initiatives en matière d'investissement pour une économie plus durable.

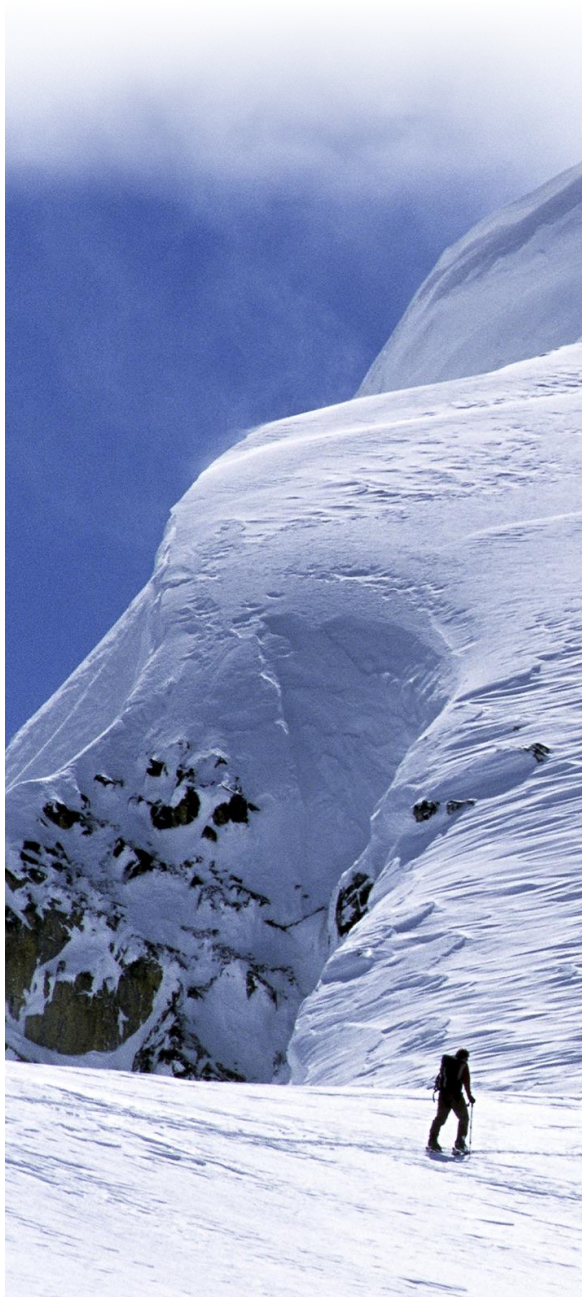
Un extrait de notre stratégie RSE Globale² ainsi que notre Politique d'investissement responsable³ (mise à jour en février 2026), sont disponibles en intégralité sur notre site internet.

¹ Disponible [ici](#) / ² Disponible [ici](#) / ³ Disponible [ici](#) /



61% des encours sous gestion de Capital Croissance étaient investis en 2025 au travers de fonds classifiés Article 8 ou Article 9 au sens du règlement SFDR

100% des fonds en cours de levée sont classés article 8 ou 9 selon SFDR



NOS ENGAGEMENTS RSE



1. Garantir une gouvernance exemplaire et responsable



2. Limiter notre impact environnemental



3. Favoriser le bien-être, l'égalité et l'engagement



4. Contribuer à l'engagement de notre secteur

Nos axes prioritaires d'engagement

Structurer une gouvernance transparente des fonds et participations

Intégrer la RSE à tous les stades d'investissement

Promouvoir des pratiques responsables, prévenir la fraude et les conflits d'intérêts

Encourager le développement d'offres responsables

Assurer une haute protection des données confidentielles

Réduire nos émissions de GES

Limiter les déchets et encourager l'économie circulaire

Promouvoir les écogestes en interne

Favoriser les déplacements et achats responsables

Mettre en place un environnement de travail épanouissant

Encourager la montée en compétences et l'engagement

Assurer l'égalité et la diversité

Redistribuer la valeur créée

Participer et influencer la transition environnementale et sociale du secteur de l'investissement

Redistribuer une partie de la valeur créée à la société

Parmi nos objectifs

1 administrateur indépendant dans 20% des participations en 2030

Gouvernance actionnariale, opérationnelle & RSE structurée pour toutes nos participations

Plan d'actions RSE formalisé sur toute nouvelle participation, sur lequel est indexée une part du carried interest et des Management Packages

Bilan carbone scope 1, 2 et 3 et plan de décarbonation pour nos nouvelles participations¹

Politique d'achats responsables dans l'ensemble de nos participations

¹ Hors start-ups dont la taille ne le justifie pas

Mécanisme de partage de la valeur chez nos nouvelles participations

Calcul d'indicateurs de suivi dans nos participations et mise en place d'actions correctrices lorsque pertinent

Sensibilisation à la diversité et discrimination auprès de nos participations

10% du résultat net comptable alloué au fonds philanthropique Ouréa

Participation aux travaux de réflexion du secteur sur nos 4 thématiques prioritaires

½ journée de mécénat de compétences par an par collaborateur

B. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG

Nous menons une collecte de données annuelle sur les enjeux de durabilité, pour l'ensemble de nos participations.

Elle recouvre notamment les principales incidences négatives (PAI), les *minimum social safeguards*, EDCI (dans le cadre des participations indirectes) et, le cas échéant, les indicateurs RSE ou Impact spécifiques à la participation dans le cadre du plan d'action RSE ou du business plan Impact & RSE.

Cette collecte est alignée sur les principaux référentiels du marché, notamment France Invest, et conforme aux recommandations de l'UNPRI. Elle s'appuie sur une plateforme spécialisée pour la gestion de la campagne, le contrôle qualité et la consolidation des données, avec l'appui d'un prestataire externe.

1. Rapport de performance annuels

Au-delà du pilotage de la performance en matière de durabilité des participations, les données collectées alimentent les annexes SFDR et les rapports annuels de durabilité établis pour chaque fonds, ainsi que les fiches de suivi dédiées à chacune des participations.

Nous fournissons ainsi à nos souscripteurs des informations sur :

- Les enjeux RSE du fonds et son niveau de maturité associé ;
- L'évolution de la performance dans le temps sur nos indicateurs RSE ;
- Les bonnes pratiques mises en œuvre par les participations et les actions correctives à mettre en place.

Des illustrations de ces rapports sont fournies ci-dessous¹.

Conformément à la réglementation, Capital Croissance met à disposition de ses investisseurs les reportings périodiques et les website disclosures requis par la réglementation SFDR. Capital Croissance publie également sur son site internet :

- La déclaration consolidée des Principales incidences négatives prévue par l'article 4 du Règlement SFDR au format explain². Les PAI sont également disponibles dans les rapports de fonds mis à disposition des investisseurs.
- La politique d'engagement actionnarial³ ;
- La politique de rémunération².

Enfin, Capital Croissance répond aux demandes d'information spécifiques de ses investisseurs sur les critères de durabilité, notamment en ce qui concerne la performance de la société de gestion et des participations, ou encore le reporting RSE et Parité de France Invest.

2. Produits financiers relevant des articles 8 et 9 du Règlement Disclosure (SFDR)

Au 31 décembre 2025, Capital Croissance gère 8 fonds relevant de l'article 8 et 1 fonds relevant de l'article 9.

Nos fonds relevant de l'article 8

Cairn Capital III
Edelweiss Croissance I
Fonds K2 (III, IV, IV-B, V, VI, Core Fund II)
Ternel Collaborative
Ternel Mission

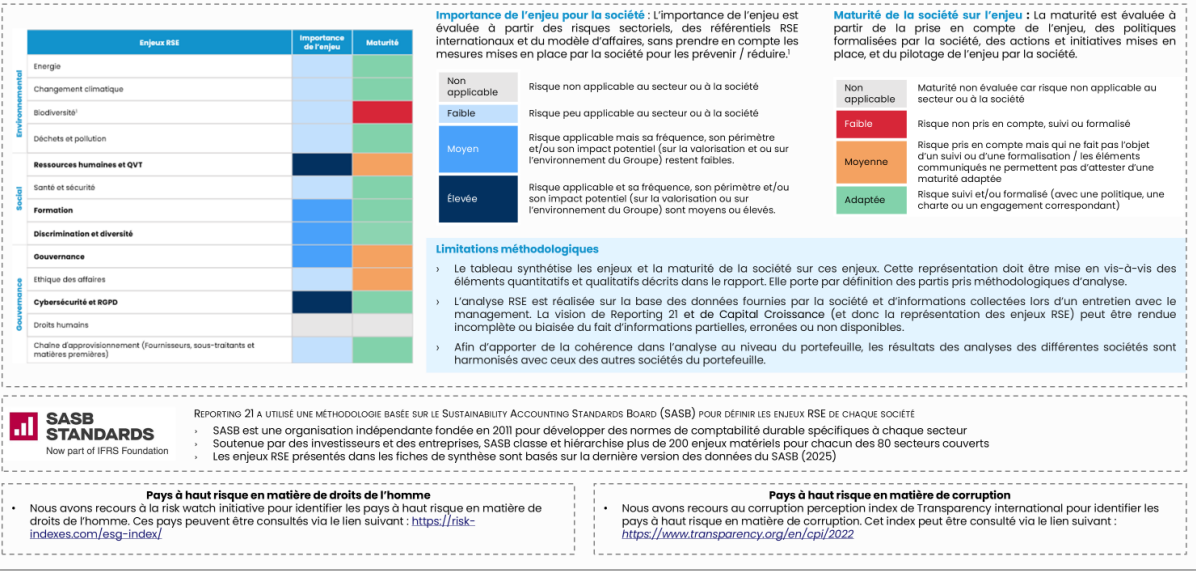
Nos fonds relevant de l'article 9 :

Gaia Energy Impact Fund II
Ternel Regenerative (en cours de levée)

¹ Disponible [ici](#) / ² Disponible [ici](#) / ³ Disponible [ici](#)

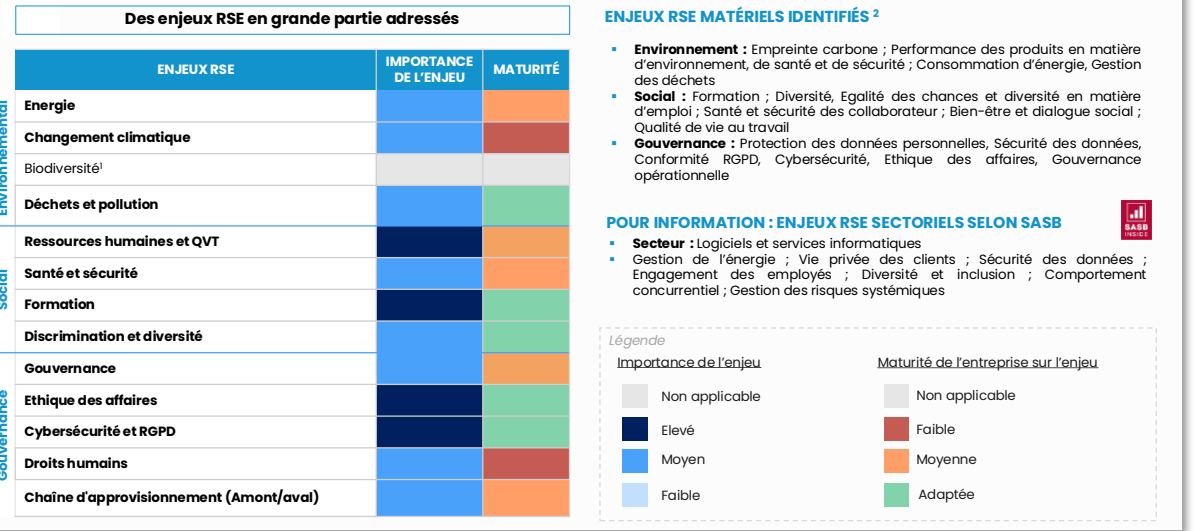
EXEMPLES DE MATRICES D'EVALUATION

Fiche de synthèse | Méthodologie



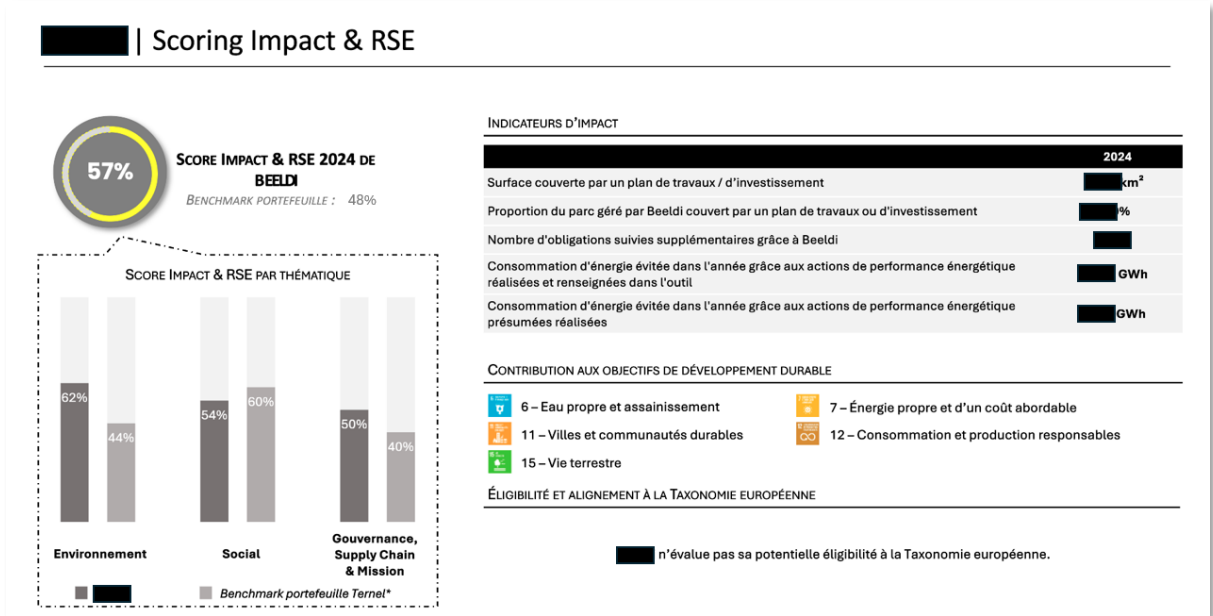
Méthodologie d'analyse des enjeux et de la maturité des participations

Entité X | Principaux enjeux RSE



Extrait de fiche de synthèse pour les participations du portefeuille transmission (Cairn, Edelweiss, K2)

EXEMPLES DE SCORING



C. Adhésion de Capital Croissance à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères ESG

Une étape clé franchie : la labélisation B Corp™



Obtenu en novembre 2025, avec un score de 111,5 points, la certification B Corp nous a conduits à formaliser et à questionner les convictions qui guident notre manière d'investir et d'accompagner les entreprises sur le long terme.

Elle alimente nos réflexions stratégiques en nous engageant à progresser en continu. Nous sommes convaincus qu'un investisseur peut être moteur de progrès et de transformation, à condition d'aborder ces enjeux avec constance et discernement.

[Le détail de nos convictions sur notre site web.](#)



Par la signature des Principes de l'Investissement Responsable en 2012, Capital Croissance affirme son engagement dans la mise en place et le développement de politiques RSE à l'échelle de la société de gestion et des entreprises accompagnées.



Capital Croissance est devenue signataire en 2025 de la charte d'impact investisseur de l'IFD, renforçant notre engagement à accompagner le développement de la finance à impact.



En cohérence avec notre engagement d'action et de transparence sur les sujets climatiques, nous travaillons à appliquer les recommandations de la TCFD en publiant nos informations sur les risques liés au climat.



Impact France diffuse les principes de l'entrepreneuriat social et écologique, en faveur de la transformation de notre économie. A ce titre, nous contribuons à des partages d'expertises et de bonnes pratiques avec les entreprises engagées dans des dynamiques de transformation.



Nous contribuons aux groupes de travail de France Invest sur le climat, le partage de la valeur, les talents & diversité, l'impact et la philanthropie. Nos adhésions :

- **Charte Parité**, avec pour ambition d'atteindre 25 % de femmes à des postes senior dans les équipes d'investissement et 30 % de femmes dans les comités de direction des participations d'ici 2030.
- **Charte d'Engagement sur le partage de la valeur**, pour diffuser les mécanismes de partage de la valeur au sein des entreprises accompagnées et promouvoir auprès des dirigeants des dispositifs d'actionnariat salarié.
- **Charte SISTA**, qui vise notamment à atteindre 30 % de startups financées fondées / cofondées par des femmes d'ici 2030, avec des équipes d'investissement composées à 50 % de femmes et au moins 30 % de femmes partners.



Capital Croissance est devenue signataire en 2025 du « Finance for Biodiversity Pledge ». Cet engagement collectif vise un objectif clair : mobiliser le secteur financier pour enrayer l'érosion de la biodiversité, en intégrant ces enjeux dans nos stratégies et décisions d'investissement.



||

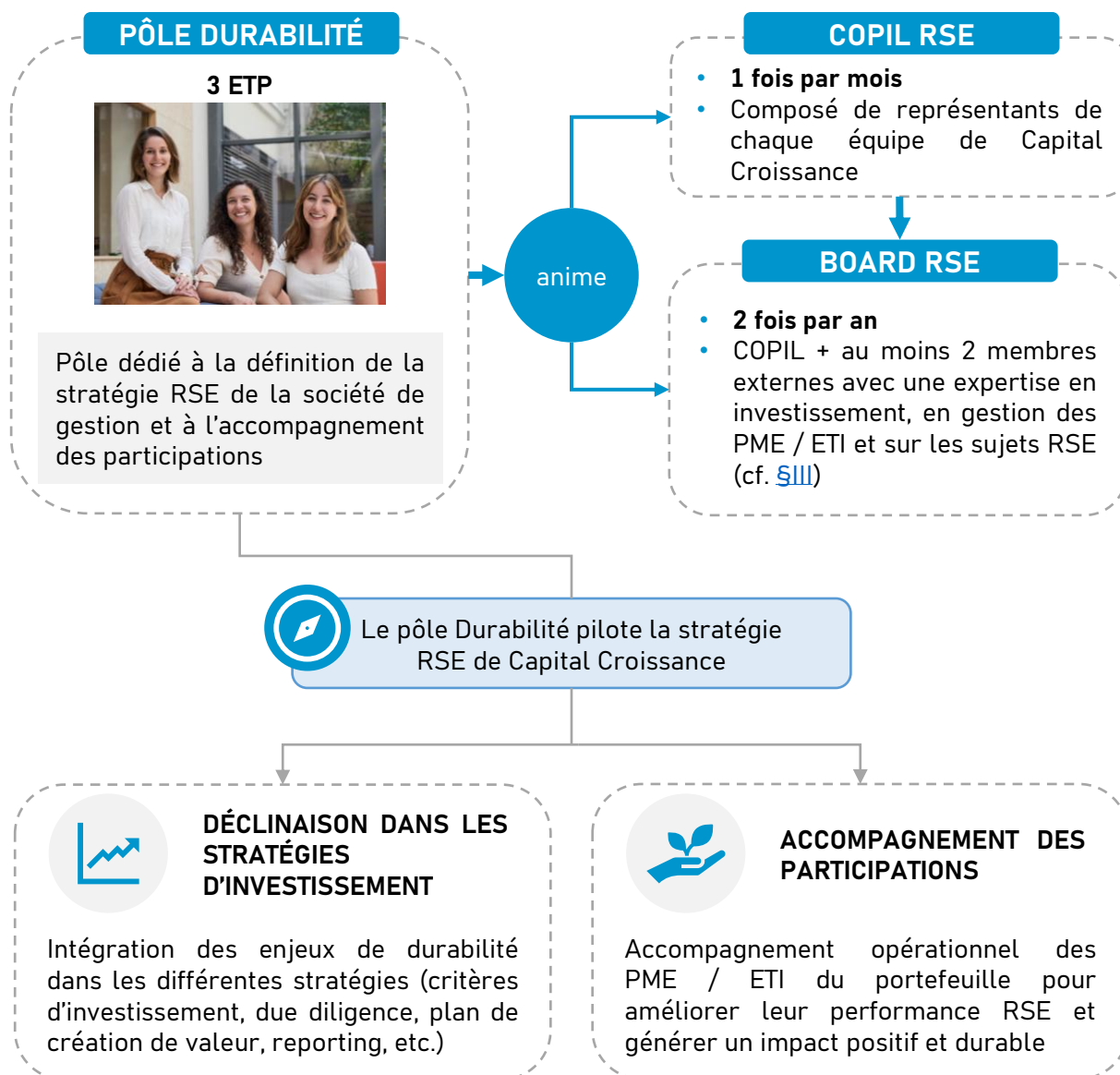
Moyens internes déployés

A. Ressources financières, humaines et techniques dédiées à la prise en compte des critères ESG dans la stratégie d'investissement

1. Gouvernance établie et moyens humains

Capital Croissance bénéficie d'un Pôle Durabilité, dirigé par Alix Lemaire et composé depuis 2025 de trois ETP. Ce pôle anime le COPIL et le Board RSE (cf. [§III](#) pour plus de détails). Il permet de :

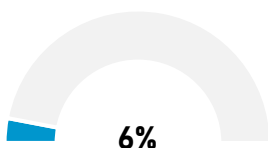
- Structurer la stratégie RSE de Capital Croissance et suivre la mise en place de notre plan d'action ;
- Favoriser la transition des participations vers des pratiques plus durables, via la définition de plans d'actions et l'accompagnement dans sa mise en place.



1. Gouvernance établie et moyens humains

Effectifs durabilité à fin mai 2025

3 ETP



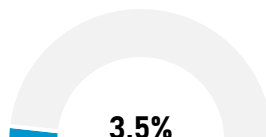
6%

de l'effectif total

2. Moyens financiers

Budget durabilité 2025

485,6 k€



3,5%

du budget total



Alix Lemaire

*Directrice Durabilité
Capital Croissance*

Alix a démarré sa carrière au sein du fonds d'investissement à impact Investir&+, puis a travaillé au sein du cabinet de conseil en innovation managériale et Qualité de Vie au Travail Greenworking pendant 4 ans.

Alix a rejoint Capital Croissance en novembre 2021.

Diplômée de l'ESSEC



Anna Lamy

*Responsable Impact /
Ternel*

Anna a débuté sa carrière dans l'association de consommateurs UFC-Que Choisir comme chargée de plaidoirie et d'études sur les sujets Climat & Energie. Elle intègre ensuite PwC comme Consultante Senior dans les équipes de finance durable où elle travaille étroitement avec des fonds d'investissement et des industriels.

Anna a rejoint Capital Croissance en janvier 2025.

Diplômée de l'AgroParisTech



Marie Robin

*Chargée de projets RSE /
Cairn, Edelweiss, K2*

Marie a démarré sa carrière chez PwC en tant que Consultante Junior puis Senior dans les équipes développement durable à Paris puis à Casablanca, où elle a travaillé sur des missions de stratégie RSE pour des clients en France et dans la région MENA.

Marie a rejoint Capital Croissance en mai 2025.

Diplômée de l'ESCP

B. Actions menées en vue d'un renforcement des capacités internes de Capital Croissance

1. Formation

Capital Croissance assure la formation continue des équipes d'investissement et des fonctions transversales aux enjeux de durabilité.

Le parcours d'intégration des nouveaux collaborateurs comprend :

- Une présentation de la démarche RSE ainsi que de son intégration dans les processus d'investissement des fonds.
- une Fresque du Climat ainsi qu'une Fresque de la Diversité.



Par ailleurs, une sensibilisation sur les sujets réglementaires RSE est réalisée tous les ans à l'ensemble des équipes lors de la restitution de la campagne de reporting annuelle. La sensibilisation 2025 a porté sur la réglementation SFDR.

Des actions ponctuelles via divers supports (mail, intranet, etc.) sont organisées sur des thématiques diverses tous les ans. Thèmes 2025 : quiz gaspillage alimentaire, sensibilisation usage de l'eau, serious game handicap, synthèse des réglementations applicables au non coté.

Des actions de sensibilisation à distance sont organisées auprès des participations, auxquelles les collaborateurs sont invités et dont le taux de participation est élevé : Décarbonation, Labels et certifications, etc.

Enfin, l'équipe Durabilité bénéficie de formations spécifiques pour accompagner les participations sur ces sujets.

2. Stratégie de communication

Les supports de communications en matière de durabilité à destination de nos parties prenantes (investisseurs, participations, tiers externes, etc.) sont préparés en collaboration avec le pôle Durabilité et le pôle Marketing & Communication ainsi que, selon les enjeux, les équipes d'investissement.

Les supports sont validés par le Directeur Général, la Secrétaire Général ou les Managing Partners des différents fonds selon les besoins.

3. Développement de produits financiers et services associés à ses actions

Depuis fin 2023, Capital Croissance assure la gestion du fonds Cairn Capital III, qui se positionne sur l'investissement en fonds propres et sur l'accompagnement actif de PME de croissance rentables. A l'image d'Edelweiss Croissance I, levé en 2021, Cairn Capital III s'appuie sur le dispositif d'accompagnement RSE de Capital Croissance (incluant notamment l'intégration d'un axe spécifique au sein du plan d'actions RSE de chaque société, ainsi que la mise en place systématique d'un mécanisme de partage de la valeur chez chacune d'entre elles).

En outre, Capital Croissance assure depuis 2023 la gestion du second fonds de Gaia Impact, société de conseil en investissement en *venture capital* spécialiste des énergies renouvelables décentralisées dans les pays émergents.

En 2024, Capital Croissance a continué de développer son pôle de *venture capital* à impact avec l'adossement de l'équipe Ternel. Ternel s'est fixé l'ambition d'être le leader dans le financement de capital-risque à impact en Europe.



Prise en compte des critères ESG dans la gouvernance de Capital Croissance



A. Connaissances, compétences et expérience des instances de gouvernance

La gouvernance de Capital Croissance est assurée au travers de plusieurs instances, au sein desquelles est traité la RSE :

- Le Directoire (Président, Directeur général) ;
- Le Comité stratégique (Directoire, Secrétaire Générale et Responsables de BU) ;
- Le Comité exécutif (Directeur général, Secrétaire générale, Managing Partners, Directeur des Relations Investisseurs) ;
- Le Board RSE, composé :
 - De membres de l'équipe Capital Croissance, dont le Directoire et des Managing Partners de l'ensemble des fonds ;
 - De membres externes : Alexandre Della Negra et Pascal Stefani, membres externes qualifiés sur les thématiques RSE (cf. ci-dessous).

La mise à jour de la stratégie RSE de Capital Croissance est challengée et validée par le Board RSE puis communiquée à l'ensemble des équipes.

Les membres externes du Board RSE disposent d'une connaissance fine du milieu du capital-investissement et d'un ancrage opérationnel sur les enjeux RSE :

- Pascal Stefani a 25 ans d'expérience dans le capital-investissement au sein d'Advent International. Il accompagne et/ou finance plus de 40 organisations (entreprises sociales, associations, fondations, family offices, etc.) notamment dans les domaines de l'écologie, l'éducation et l'inclusion.
- Alexandre Della Negra a plus de 15 ans d'expérience dans l'investissement en capital-investissement, dont 10 ans au sein du family office Cèdre Capital dont il a été Managing Partner.

Le schéma [ci-après](#) synthétise ces informations.

B. Inclusion dans les politiques de rémunération des informations sur l'intégration des risques en matière de durabilité

En conformité avec notre [politique de rémunération](#), la part variable de la rémunération versée sous forme de prime exceptionnelle tient compte du respect des méthodologies de Capital Croissance, conformément aux réglementations en vigueur, et plus particulièrement de celles liées à la prise en compte des risques de durabilité des investissements.

Par ailleurs, 10% du carried du fonds Edelweiss Croissance I est indexé sur la performance RSE des participations depuis 2021, et depuis 2023 pour Cairn Capital III.

La performance RSE est calculée sur la base des taux d'atteinte des objectifs des plans d'actions RSE conjointement définis avec les participations et validés par un Comité RSE indépendant.

Sur le pôle venture capital, 50% du carried est indexé sur des critères Impact & RSE.

La performance de durabilité est calculée sur la base d'un business plan Impact & RSE :

- Pour Gaia Impact : 3 indicateurs généraux (identiques pour l'ensemble des participations) et 2 indicateurs spécifiques à chaque participation, validés par un Comité Impact ;
- Pour Ternel Regenerative : au moins 2 indicateurs d'impact spécifiques et 1 score RSE. Les objectifs et la performance atteinte sont validés par l'Advisory Board sur avis d'un Comité d'Impact.

Pour chacun des fonds, en cas de non-atteinte des objectifs de durabilité, ou d'atteinte partielle, le solde du *carried interest* sera versé à un bénéficiaire indépendant – à savoir une association validée par le Comité Impact ou RSE du fonds.

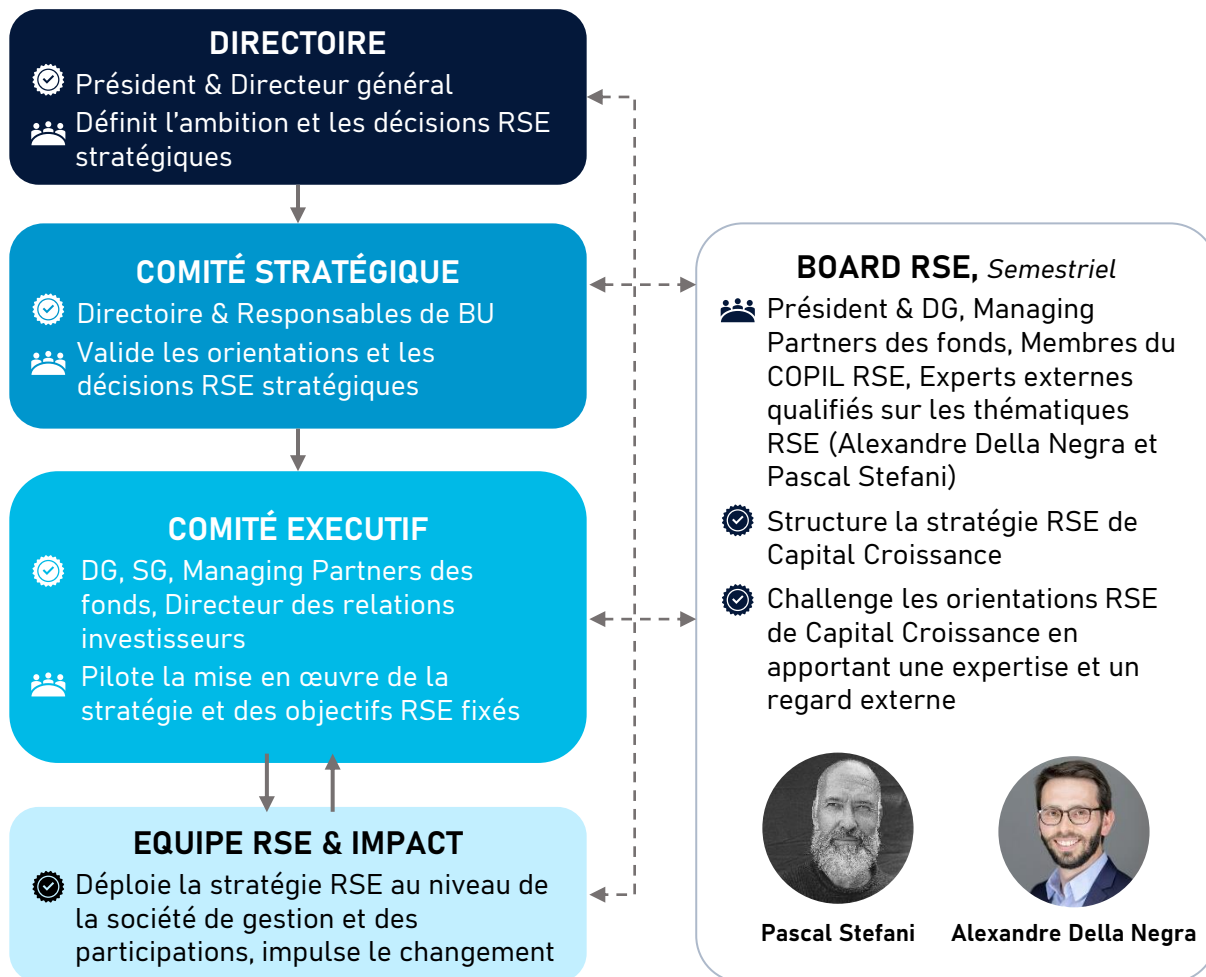
C. Intégration des critères ESG dans le règlement interne du conseil d'administration ou de surveillance de l'entité

La composition du Board RSE, incluant des représentants de l'ensemble des fonctions, ainsi que la fréquence de ses réunions – mensuelles, avec une participation semestrielle des membres externes – assurent une information continue du Comité stratégique sur les enjeux RSE et Impact.

Un point d'information spécifique de l'ensemble du Comité stratégique est inclus à chaque instance.



L'INTÉGRATION DE LA RSE DANS LA GOUVERNANCE DE CAPITAL CROISSANCE



COPIL RSE, mensuel

La stratégie RSE est également déployée et suivie via le COPIL RSE composé de représentants de chaque équipe, pour garantir son intégration à tous les niveaux¹



Julie Masson
M. Partner Cairn



Maxime Peronnin
Directeur général



Alizée Possuelos
D. de participations



Arnaud Tardan
M. Partner K2



Alix Lemaire
Directrice Durabilité



Mohamed Abdesslam
M. Partner Ternel



Anne-Sophie Kerfourn
M. Partner Bluester



Sophie Peyroutet
Secrétaire générale

¹Panel non exhaustif

IV

Stratégie d'engagement

A. Notre ambition

Capital Croissance s'attache à promouvoir au sein de ses participations une croissance durable et partagée, telle que définie dans notre raison d'être. Cet engagement passe par :

- L'accompagnement de l'ensemble de nos participations sur leurs enjeux en matière de durabilité, porté par notre équipe interne dédiée
- Le financement via certains de nos fonds, d'entreprises contribuant à un « *un avenir inclusif, durable et résilient à travers le financement et l'accompagnement de projets qui contribuent à la préservation des écosystèmes naturels et humains et qui renforcent le lien social.* » tel que défini dans notre objectif d'investissement durable. »

Notre ambition se traduit d'abord au moment du pré-investissement. Les entreprises opérant dans les secteurs décrits dans la politique d'exclusion (cf. [Annexe](#)) sont exclues dès la réception du dossier. Au cours de l'instruction, les enjeux de durabilité sont ensuite analysés dans chaque fonds selon une méthodologie dédiée détaillée, cohérente avec la thèse du fonds (cf. [VIII](#)).



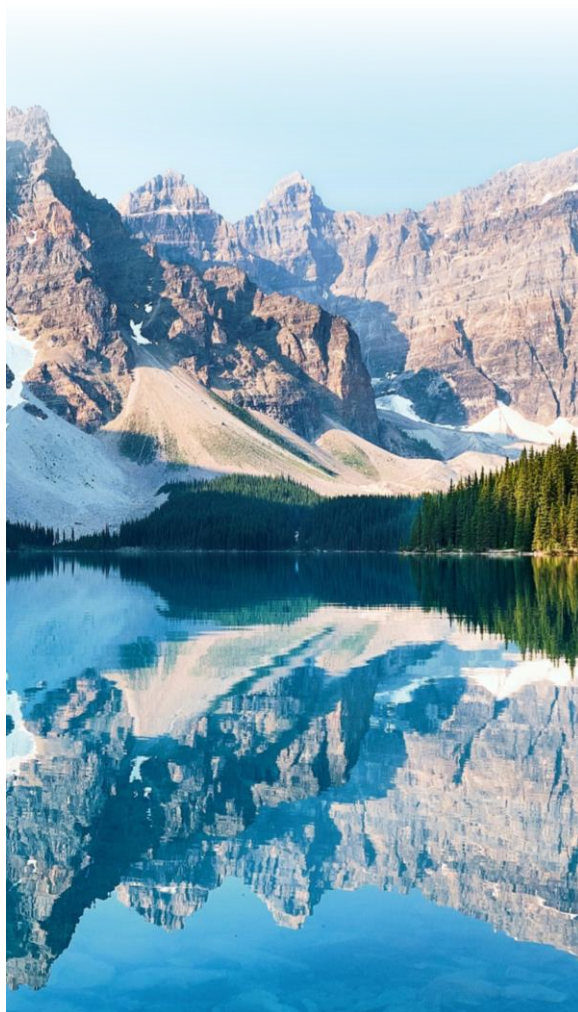
Une fois l'investissement réalisé, nous nous engageons à :

- Garantir une gouvernance exemplaire et responsable au sein de nos participations;
- Promouvoir la mise en place de pratiques responsables auprès des participations, en ligne avec notre [Stratégie RSE](#) et notre [Politique d'engagement actionnarial](#).

Les objectifs définis sont adaptés à chaque participation et à la thèse de chaque fonds.

En tant qu'actionnaire de référence au capital de nos participations – dans la majorité des cas – Capital Croissance s'engage dans une gestion actionnariale rigoureuse et transparente, associant performances financières et critères RSE, avec une attention particulière portée à la gouvernance active et à la coopération entre actionnaires.

Conscients que nos participations manquent souvent de temps et de ressources financières pour assurer le suivi et la mise en œuvre d'actions en matière de durabilité, nous leur proposons un accompagnement concret et opérationnel tout au long de l'investissement grâce à notre équipe dédiée (cf. [SB](#)).



B. Notre accompagnement

1. Accompagnement général

Nous offrons à nos participations de les accompagner dans leur définition d'une démarche de durabilité globale.

Nos axes d'intervention :



D'autre part, nous les accompagnons dans la mise en place opérationnelle, en accord avec nos 4 axes prioritaires d'engagement.

Nos 4 axes prioritaires d'engagement :



RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE

- Bilan carbone et plan d'action de décarbonation
- Ecoconception et économie circulaire
- Sensibilisation et engagement des équipes (fresque du climat, défis)



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

- Diagnostic des process RH et pratiques inclusives
- Rédaction de chartes et guides internes
- Sensibilisation et formation (diversité, harcèlement)



QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- Baromètre QVT et Engagement
- Accompagnement opérationnel et formations: management, RH, organisation du travail, communication, etc.
- Formations



ACTIONNARIAT SALARIÉ ET PARTAGE DE LA VALEUR

- Plan d'intéressement
- Plan d'attribution d'actions gratuites ou de BSPCE



AXES SPÉCIFIQUES DE LA SOCIÉTÉ

- Mise en place d'une charte éthique, réorientation des approvisionnements, lancement d'une offre responsable...

IV. STRATÉGIE D'ENGAGEMENT

Dès l'instruction, nous appuyons nos analyses sur des référentiels de durabilité reposant sur des méthodologies définies en internes (cf. [§VIII](#)).

Notre approche est déclinée pour s'adapter aux spécificités de nos fonds, et décrite en détail dans notre [Politique d'investissement responsable](#).

Nous accompagnons également nos participations à travers l'organisation de nombreux événements tels que des rencontres, des webinaires ou des mises en relation.

DES ÉVÈNEMENTS

Club des dirigeants mai 2025



Keynote d'ouverture par Benoit Thomé, directeur des relations institutionnelles de Météo-France, sur les réalités d'une France à +4°C d'ici 2100



Animation des ateliers risques environnementaux et opportunités d'impact

DES WEBINARS

"Comprendre et choisir son label pour valoriser sa démarche RSE"



Extrait de la présentation projetée

ET BIEN D'AUTRES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Des mises en relation et partages de bonnes pratiques

- Un groupe WhatsApp RSE & Impact, favorisant les témoignages et mises en relation entre participations sur les sujets RSE

Des deep-dives thématiques ou sectoriels à la demande

- Adaptation au changement climatique, santé des femmes, recrutement inclusif, organisation du temps de travail, accessibilité numérique, etc.

Des partenariats et tarifs négociés

- Sélection de prestataires et des tarifs négociés
- Accompagnement à l'identification d'aides financières
- Mise en place d'une plateforme d'achats responsables et d'avantages salariés, avec 100+ fournisseurs nationaux

2. Focus sur deux cas d'accompagnement

a) Le campus de l'inclusion



Dans le cadre de son engagement en faveur de la diversité, de l'égalité des chances et de l'inclusion, Capital Croissance encourage ses participations à s'engager dans des programmes d'accompagnement dédiés à ces enjeux.

Le programme Leaders Inclusifs du Campus de l'Inclusion constitue à cet égard une initiative de référence visant à sensibiliser et accompagner les entreprises dans le développement de pratiques plus inclusives, c'est pourquoi nous avons choisi de lancer un programme pilote en partenariat afin d'accompagner nos participations sur cette voie.

Ce programme permet aux dirigeants et à leurs équipes de mieux appréhender les enjeux liés à l'inclusion, de partager leurs retours d'expérience avec d'autres entreprises engagées et d'identifier des actions concrètes à mettre en œuvre au sein de leur organisation.

Il contribue ainsi à renforcer l'attractivité des entreprises, à favoriser la diversité des talents et à développer des environnements de travail plus inclusifs.

En 2026, deux sociétés du portefeuille participeront au Campus de l'Inclusion.



b) Le Programme d'Accélération du Leadership et de Mixité (PALM)



Afin de promouvoir une gouvernance plus inclusive et de renforcer la mixité au sein des entreprises du portefeuille, Ternel soutient la participation de ses sociétés au Programme d'Accélération du Leadership et de Mixité (PALM).

Ce programme accompagne les dirigeantes, dirigeants, fondatrices et fondateurs dans la construction de modèles de gouvernance favorisant une représentation plus équilibrée des femmes et des hommes aux postes de décision.

Le dispositif repose sur un accompagnement spécifique des membres de la direction, combinant ateliers collectifs, coachings thématiques et échanges entre pairs.

L'objectif est d'intégrer durablement les enjeux de mixité dans les pratiques managériales et les instances de gouvernance.

En 2025, deux participations de notre portefeuille, Beeldi et Qomon, ont bénéficié de cet accompagnement.

Cette démarche a permis de faire progresser concrètement les enjeux de diversité et d'inclusion au sein de ces organisations, notamment à travers des engagements structurants tels que la signature de la Charte de la Parité dans l'Immobilier pour Beeldi.

C. Nos résultats 2025

94%

de nos participations ont réalisé leur reporting de durabilité sur l'année 2025

100%

Des nouvelles participations (depuis 2021) ont mis en place un plan d'actions RSE / Impact sur le périmètre des fonds les plus récents (levés depuis 2021)¹

79%

des participations des fonds directs abordent la RSE au moins une fois par an au Comex, au Conseil d'Administration ou au Comité Stratégique / de surveillance¹

79%

des participations des fonds directs² disposent d'un(e) référent(e) RSE dédiant une partie de son temps à la gestion de ces sujets¹



¹Parmi les participations ayant réalisé leur reporting RSE sur l'année 2025

²Indicateur calculé hors participations Gaia Impact



V

Taxonomie européenne et combustibles fossiles



A. Part des encours concernant les activités conformes à la Taxonomie européenne

L'investissement dans des participations et actifs réels non cotés représente 100% des actifs sous gestion de Capital Croissance.

Ces sous-jacents ne sont pas tenus de reporter l'éligibilité ou l'alignement de leurs activités à la Taxonomie.

Au 31 décembre 2025, l'éligibilité et l'alignement des actifs de Capital Croissance à la Taxonomie européenne sont de 0%.

Dans le cadre de notre prochain Fonds Ternel Regenerative, nous visons un alignement de 15% pour les participations contribuant au pilier « Restaurer la Planète ».

B. Part des encours dans le secteur des combustibles fossiles

En conformité avec notre politique d'exclusion, disponible en Annexes A et B, nous n'investissons pas dans des entreprises opérant dans le secteur des énergies fossiles conventionnelles et non conventionnelles (charbon, pétrole, gaz) ou dont plus de 5% du chiffre d'affaires est réalisé avec des activités ou projets dans ce secteur.

Ce seuil peut être relevé à 10%, après accord du Comité d'investissement, si un plan de transformation est défini pour repasser sous le seuil de 5% au cours du cycle d'investissement.

Ce seuil n'est pas applicable dans le cas d'activités contribuant à réduire les externalités négatives du secteur.

0%

Au 31 décembre 2025, Capital Croissance ne gère aucun investissement actif dans le secteur des énergies fossiles.



VI

Stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris



A. Engagements climatiques et objectifs pour le portefeuille

Capital Croissance vise à aligner progressivement ses participations avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique, en particulier ceux définis par l'Accord de Paris. Nos objectifs incluent :

100%

des nouvelles participations des fonds transmission (Cairn, Edelweiss, K2) et des nouvelles participations Ternel de plus de 40 employés réalisant un bilan carbone complet (scopes 1, 2 et 3) d'ici 2030

100%

des nouvelles participations mettant en place un plan d'actions de décarbonation, avec un niveau d'exigence adapté à leur activité :

- Standard, pour les entreprises opérant sur des chaînes de valeur à faible impact carbone ;
- Renforcé, pour les activités à fort impact carbone ou intégrées dans des chaînes de valeur fortement émissives ;
- Pour les participations de Ternel et Gaia développant des solutions de transition, suivi et maximisation des émissions évitées.

En 2025, 55% des participations ont mené à bien un bilan carbone¹.

À ce stade, notre ambition ne se traduit pas encore par une cible quantitative consolidée à l'échelle du portefeuille.

B. Mesure, suivi et priorisation des enjeux climatiques

Pour piloter efficacement notre stratégie climatique, nous avons mis en place plusieurs outils et méthodes :

- Nous modulons notre accompagnement selon l'exposition des participations aux enjeux climat. À cette fin, nous avons noué des partenariats avec différents prestataires spécialisés en décarbonation.
- Dans un souci de cohérence, nous réalisons notre propre bilan carbone avec l'appui d'un prestataire spécialisé. Il intègre les émissions financées par nos participations, basées sur leurs bilans carbone consolidés et, le cas échéant, complétées par des proxys. Cette mesure de portefeuille permet d'identifier les participations prioritaires. Ce bilan est renouvelé tous les deux ans afin d'actualiser notre pilotage et nos priorités.



En tant que membre de l'Initiative climat international (iCI), Capital Croissance :

- Reconnaît que le changement climatique a d'ores et déjà des effets sur l'économie qui représentent des risques et opportunités pour les entreprises ;
- Se mobilise pour contribuer à l'objectif de la COP21 de limiter le réchauffement climatique bien en dessous de deux degrés ;
- Contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre des entreprises et actifs du portefeuille et assure la durabilité de la performance.

¹Hors start-ups dont le stade de développement ne justifie pas qu'elles aient mené un bilan carbone à date

C. Contribution des participations aux objectifs climatiques

Au-delà de la réduction de l'empreinte carbone des entreprises de son portefeuille, Capital Croissance finance également des sociétés dont les activités contribuent directement à la transition vers une économie bas carbone et à l'évitement d'émissions de gaz à effet de serre.



Gaia Energy Impact Fund vise à développer l'accès à une énergie bas carbone et abordable dans les pays émergents, principalement en Afrique, à travers le financement de solutions d'énergies renouvelables décentralisées (mini-réseaux solaires, systèmes solaires individuels, infrastructures de production et de stockage d'énergie pour les PME, etc.).

Ces solutions permettent de substituer ou d'éviter le recours à des sources d'énergie fossiles tout en favorisant l'accès à l'électricité pour des populations qui en sont encore privées. Depuis l'investissement du fonds jusqu'à décembre 2025, les participations accompagnées par Gaia Impact ont permis d'éviter environ **338 000 tonnes de CO₂**, tout en améliorant l'accès à l'énergie pour près de 1,9 million de personnes.

Consultez les rapports d'impact de Gaia [ici](#).

De même, certaines participations accompagnées par **Ternel** développent des solutions contribuant à la décarbonation de l'économie ou à la réduction des émissions sur leurs marchés respectifs.

A titre d'exemples :

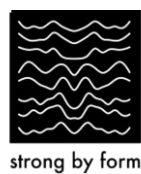
- **Sopht** permet à ses clients de décarboner leurs systèmes d'information grâce à la digitalisation et à l'automatisation de certaines opérations.



- **Fairglow** contribue à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments grâce à des solutions innovantes d'éclairage et de gestion énergétique.



- **Strong by Form** développe des matériaux structurels à base de bois offrant une alternative bas carbone à certains matériaux de construction plus émissifs.

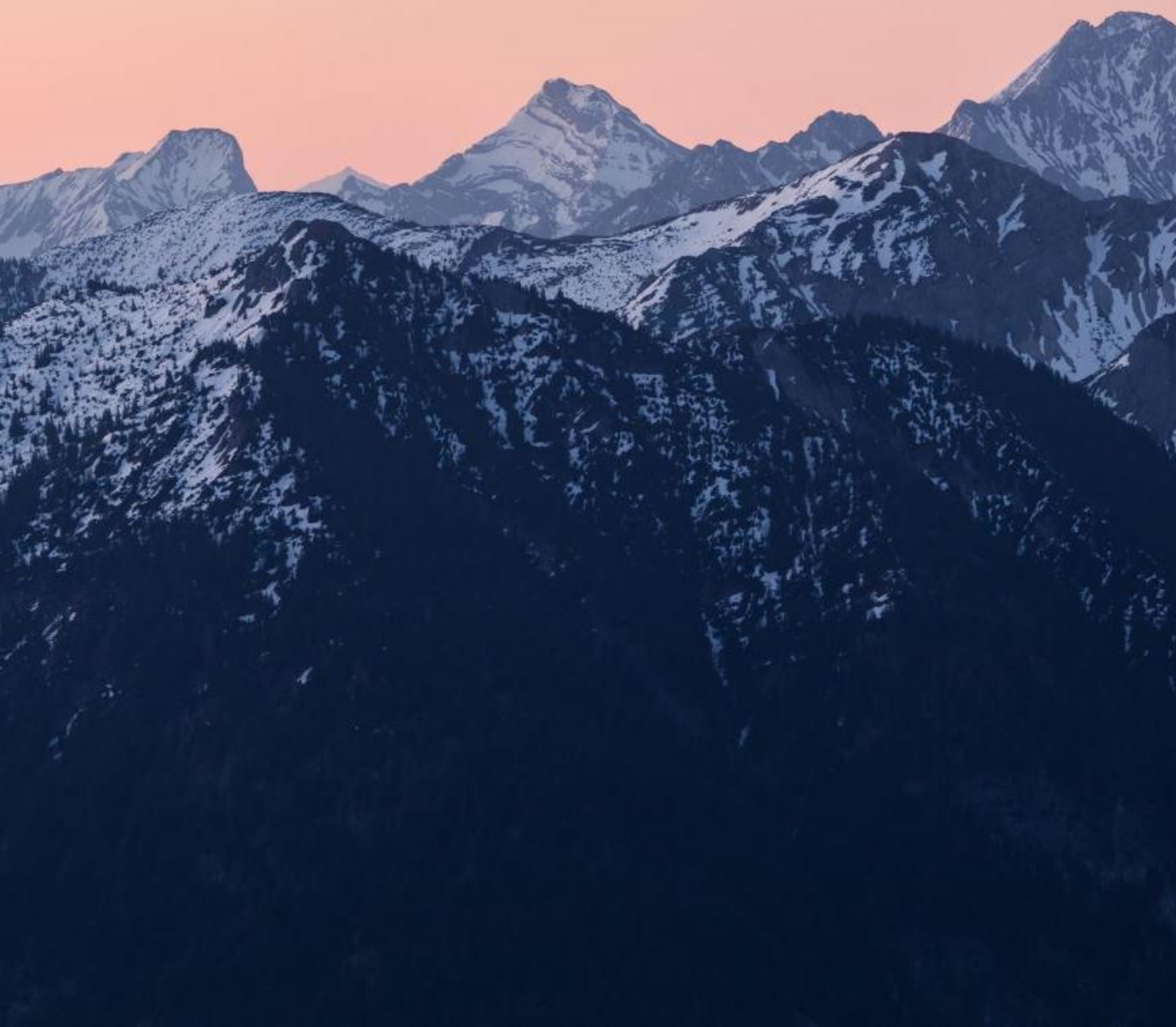


Ces entreprises participent ainsi, à leur échelle, à l'émergence de solutions permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de la chaîne de valeur.



VII

Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité



A. Finance For Biodiversity Pledge

Capital Croissance reconnaît que ses participations peuvent générer des impacts sur la biodiversité et qu'elles peuvent également avoir des dépendances.



A ce titre, Capital Croissance est signataire du *Finance for Biodiversity Pledge*, rejoignant ainsi plus de 150 institutions financières engagées pour la préservation de la biodiversité. Cette initiative internationale vise à mobiliser le secteur financier pour enrayer l'érosion de la biodiversité en intégrant ces enjeux dans les stratégies d'investissement. Elle encourage ses signataires à collaborer, partager leurs connaissances, mesurer leur impact, fixer des objectifs et rendre compte de leurs avancées.



B. Analyse ENCORE



En 2024, Capital Croissance a réalisé une revue d'ensemble de l'exposition de ses participations aux enjeux de biodiversité sur l'ensemble de ses fonds à l'aide de l'outil ENCORE (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure). Cet outil permet d'évaluer la matérialité des risques liés à la biodiversité selon une double perspective :

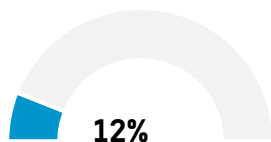
la dépendance, qui mesure dans quelle mesure les activités économiques reposent sur les services rendus par les écosystèmes, et **l'impact**, qui évalue les pressions exercées par ces activités sur la biodiversité et les écosystèmes. Cette analyse a été conduite à la fois sur les activités propres des participations (activités directes) et sur les activités de leur chaîne de valeur, en amont comme en aval (activités indirectes).

1. Analyse directe

- La première étape consiste à identifier les secteurs d'activité **directs** des sociétés du portefeuille de Capital Croissance (c'est-à-dire les secteurs correspondant à leurs activités propres) à partir de leur code NACE.
- La deuxième étape consiste à analyser les dépendances et les impacts liés à la biodiversité. Elle est réalisée à l'aide de l'outil ENCORE, qui permet d'évaluer, pour chaque activité économique :
 - Les dépendances aux services écosystémiques et aux ressources naturelles ;
 - Les pressions exercées sur les écosystèmes et le capital naturel.

Cette évaluation est menée à l'échelle des sociétés en portefeuille, afin d'identifier les principaux enjeux liés à la biodiversité et au capital naturel au sein du portefeuille.

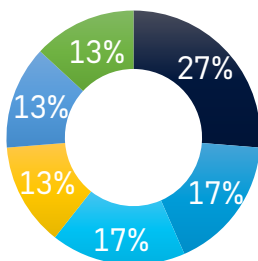
i. Analyse des pressions directes



Des entreprises du portefeuille sont directement exposées à des **pressions** très élevées ou élevées.

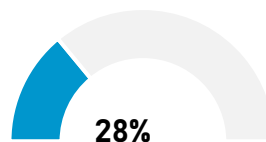
Ces pressions très élevées ou élevées sont au nombre de 6, les 3 plus importantes étant :

- Perturbations : bruit, lumière... (26 %)
- Émissions de GES (17 %)
- Émissions de polluants toxiques dans les sols et les eaux (17 %)



- Perturbations (bruit, lumière...)
- Émissions de GES
- Émissions de polluants toxiques dans les sols et les eaux
- Émissions de polluants atmosphériques hors GES
- Occupation des sols

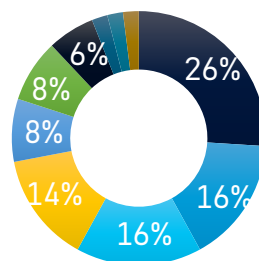
ii. Analyse des dépendances directes



Des entreprises du portefeuille sont directement exposées à des **dépendances** très élevées ou élevées

Ces dépendances très élevées ou élevées sont au nombre de 10, les 3 plus importantes étant :

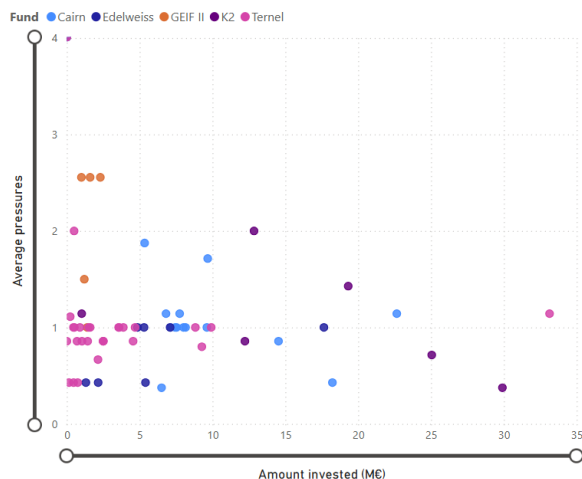
- L'éducation, la recherche et la science (26%)
- L'agrément paysager et visuel (16%)
- Les services récréatifs (16%)



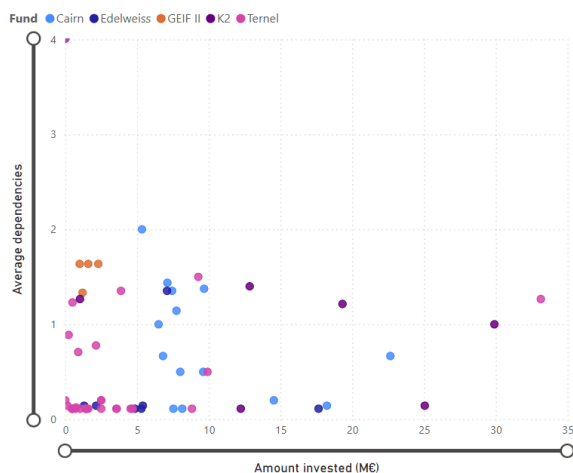
- Éducation, recherche et sciences
- Agrément paysager et visuel
- Services récréatifs
- Services culturels, spirituels et artistiques
- Approvisionnement en eau
- Régulation des flux d'eau
- Régulation des précipitations
- Matériel génétique
- Rétention des sols et sédiments
- Purification de l'eau

iii. Pressions et dépendances directes au regard de la valeur d'investissement

Pressures



Dependencies



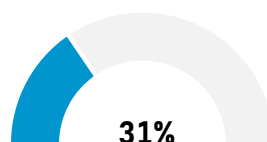
Les niveaux de pression et de dépendance les plus élevés concernent principalement des participations de faible valeur d'investissement. À l'inverse, les investissements les plus importants du portefeuille présentent globalement des niveaux de pression et dépendances faibles à modérés, sans corrélation significative entre le montant investi et le niveau moyen de pression / dépendance.

2. Méthodologie analyse indirecte

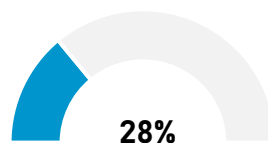
La première étape consiste à identifier les secteurs d'activité pertinents au sein des chaînes de valeur amont et aval des participations, à partir de leur code NACE. Cette analyse permet d'appréhender l'ensemble des activités susceptibles d'interagir avec le capital naturel.

La deuxième étape consiste à analyser les dépendances et les impacts liés à la biodiversité à l'aide de l'outil ENCORE. Cette évaluation est menée à l'échelle de leurs chaînes de valeur amont et aval, afin d'identifier les principaux enjeux liés à la biodiversité et au capital naturel au sein du portefeuille.

Les résultats sont les suivants :



Des entreprises du portefeuille sont indirectement exposées à des **pressions** très élevées ou élevées.



Des entreprises du portefeuille sont indirectement exposées à des **dépendances** très élevées ou élevées

3. Conclusion

L'analyse croisée a permis d'identifier les sociétés du portefeuille ayant une forte empreinte biodiversité, ce qui permettra à Capital Croissance d'encourager ces entreprises à partir de 2026 à élaborer des plans d'actions visant à minimiser leur empreinte.

C. IBAT

À l'issue de l'analyse ENCORE, nous avons distingué trois cas :

- **Cas 1** : l'entreprise présente au moins une pression et/ou une dépendance à la biodiversité ;
- **Cas 2** : l'entreprise ne présente pas de pression ou dépendance ;
- **Cas 3** : l'entreprise présente une pression et/ou une dépendance à la biodiversité, mais les caractéristiques de son activité ne permettent pas une analyse géographique pertinente des enjeux biodiversité (e.g. activité diffuse sur le territoire, activité de bureau).

Dans le cas 1, l'Integrated Biodiversity Assessment Tool (IBAT) a été utilisé afin d'évaluer l'exposition des sites des entreprises du portefeuille aux zones de biodiversité sensible.



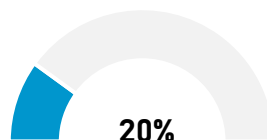
Cette analyse repose sur la géolocalisation des sites directs et indirects des entreprises, puis sur leur croisement avec les bases de données d'IBAT, qui recensent notamment les zones protégées, les aires clés pour la biodiversité (*Key Biodiversity Areas*) et d'autres espaces à forte valeur écologique.

Cette approche permet d'identifier les entreprises dont les activités sont situées à proximité de zones sensibles et d'évaluer les risques potentiels associés aux enjeux de préservation de la biodiversité et des écosystèmes.

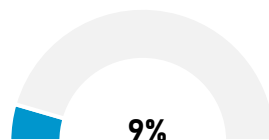
On considère que les entreprises du cas 1 présentent des **enjeux biodiversité matériels**.

Dans les cas 2 et 3, aucune analyse complémentaire via IBAT n'est réalisée.

Les résultats de l'analyse IBAT mettent en évidence que :



Des entreprises du portefeuille de Capital Croissance présentent des enjeux biodiversité matériels **et** sont situées à moins de 7 km d'une zone sensible¹



Des entreprises du portefeuille de Capital Croissance¹ présentent des enjeux biodiversité matériels **et** sont situées dans une zone sensible²

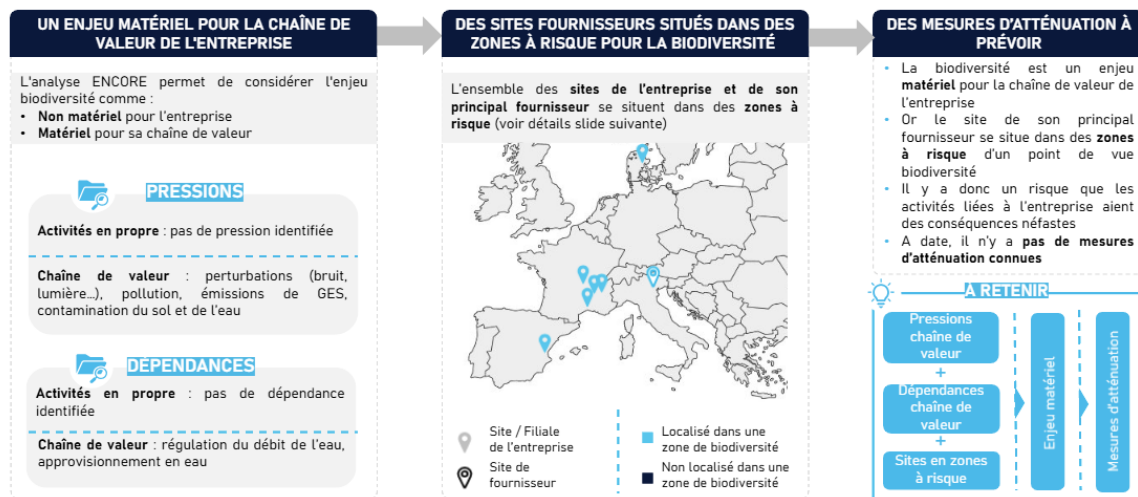
¹ Hors Gaia

² Zone présentant des enjeux de biodiversité (zone Natura 2000, zone nationale protégée, zone de biodiversité clé...)



EXEMPLES DE FICHES BIODIVERSITÉ

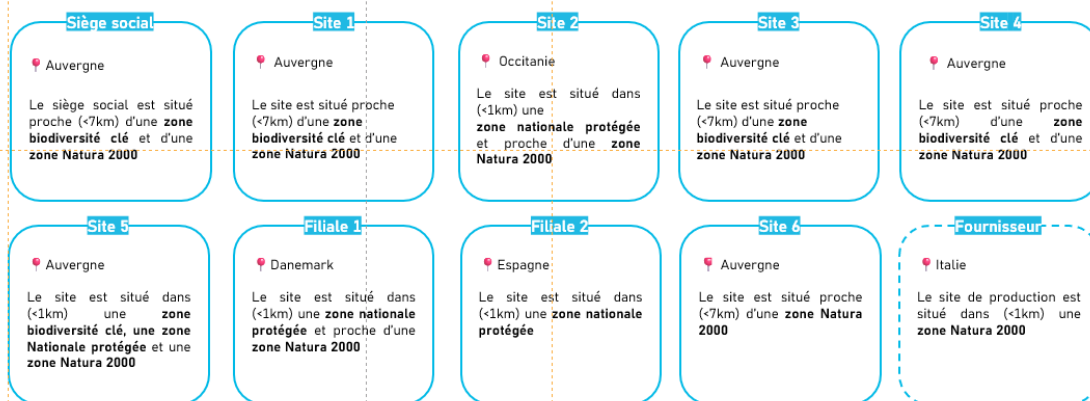
Analyse biodiversité



Extrait d'une fiche de synthèse de l'analyse biodiversité d'une de nos participations

ANALYSE DES ZONES À RISQUE

Tous les sites de l'entreprise (y compris ses filiales et son principal fournisseur) se situent dans ou proche d'une zone sensible pour la biodiversité.



Pour plus d'informations : IBAT - The world's most authoritative biodiversity data

Légende : Site / filiale de l'entreprise

Site du fournisseur

18

Extrait d'une fiche de synthèse de l'analyse des zones à risque d'une de nos participations

D. Des participations qui contribuent à la biodiversité

Capital Croissance contribue également à la préservation de la biodiversité à travers certains de ses investissements.



COSMA développe des technologies de cartographie et de suivi des fonds marins combinant drones sous-marins autonomes et intelligence artificielle :

- L'entreprise observe, cartographie et surveille les écosystèmes benthiques afin de produire des données détaillées sur les habitats et les espèces marines.
- Ces solutions permettent notamment l'identification et le suivi des zones à forte valeur écologique et contribuent à une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets maritimes.



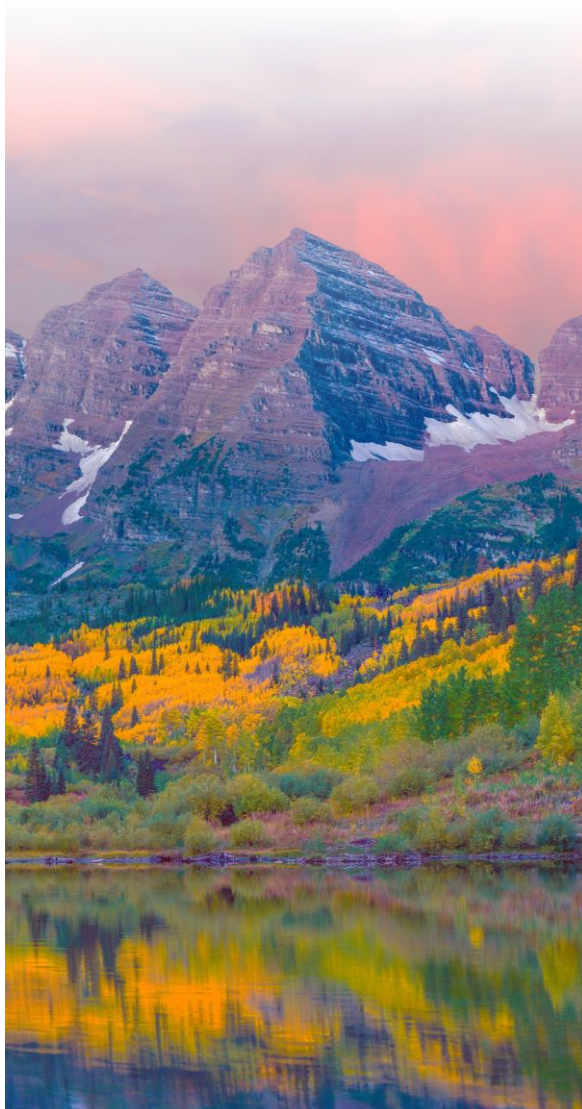
Iceberg Data Lab

Iceberg Data Lab développe quant à elle des solutions de mesure et d'analyse des impacts sur la biodiversité à destination des institutions financières :

- Ses outils permettent d'évaluer l'empreinte biodiversité des entreprises et des portefeuilles d'investissement, ainsi que les impacts liés à l'usage des sols, à la pollution, au changement climatique et aux perturbations des écosystèmes.
- En fournissant des indicateurs et données dédiés à la biodiversité, Iceberg Data Lab favorise une meilleure intégration des enjeux liés au capital naturel dans les décisions d'investissement et l'orientation des capitaux vers des activités plus durables.

E. Une stratégie à affiner

Pour l'exercice 2025, Capital Croissance n'est pas encore en mesure de fixer une stratégie d'alignement avec des objectifs de long terme liés à la biodiversité ni d'évaluer sa contribution au respect des objectifs de la Convention sur la diversité biologique.



VIII

Démarche de prise en compte des critères ESG



Capital Croissance intègre des considérations de durabilité tout au long de la durée de vie d'une opportunité, depuis le process d'investissement jusqu'à la cession, et ce pour toutes les stratégies.

	EN AMONT DU DEAL	LORS DE LA RÉALISATION DU DEAL	PENDANT LA VIE DU DEAL ⁽²⁾	LORS DE LA CESSIION DE LA PARTICIPATION
Pôle Transmission Cairn, K2, Edelweiss	- Liste d'exclusion - Due Diligence RSE de la cible & analyses RSE complémentaires en interne - Recommandations d'actions pour améliorer le bilan RSE de la cible	- Définition d'un plan d'action sur 4 axes : empreinte carbone, égalité professionnelle, QVT, spécifique + partage de la valeur - Validation par un Comité indépendant d'experts RSE	- Accompagnement dédié de notre pôle de Durabilité² - Actions en partie financées par le fonds (jusqu'à 75-100k€ de budget par participation) - Suivi régulier et présentation annuelle en Comité RSE	- Bilan détaillé présenté au Comité RSE et notation sur 100 points (25 points par axe) 10% du <i>carried interest</i> et du <i>management package</i> dépendant de la notation
VC Impact Ternel	- Liste d'exclusion - Analyse de l'impact dès l'instruction du dossier (outil interne) - Due diligence Impact & RSE	- Business plan Impact & RSE¹ - Inscription au Pacte d'actionnaires - Validation par le Comité Impact	- Accompagnement dédié de notre pôle de Durabilité² - Suivi de la performance de la société sur les KPIs définis	- Relevé de la performance du BP Impact & RSE - Validation par le Comité Impact 50% du <i>carried interest</i> indexé
VC Impact Gaïa Impact	- Liste d'exclusion - Définition d'une théorie du changement et d'un bilan prévisionnel impact - Due diligence Impact & RSE	- Business plan Impact & RSE¹ - Inscription au Pacte d'actionnaires - Validation par le Comité Impact	Suivi de la performance de la société sur les KPIs définis	- Relevé de la performance du BP Impact & RSE - Validation par le Comité Impact 50% du <i>carried interest</i> indexé
Investissement indirect Bluester	- Liste d'exclusion et respect des 10 principes du Pacte Mondial de l'ONU - Audit RSE de la cible et calcul d'un scoring RSE (0-5) basé sur le questionnaire de due diligence des PRI		- Questionnaire RSE annuel de suivi et revue annuelle des rapports de durabilité des fonds - Echanges annuels avec les gérants pour discuter des progrès et des pistes d'amélioration	

¹ Pour Gaïa : (i) éviter 4 000 000 de tonnes de CO2 grâce à l'action des entreprises du portefeuille de Gaïa (ODD 13), (ii) faire bénéficier 4 000 000 de personnes d'un meilleur accès à l'énergie grâce à l'action des entreprises du portefeuille de Gaïa (ODD 7), (iii) Créer 6 000 emplois à temps plein grâce à l'action des entreprises du portefeuille de Gaïa (ODD 8), (iv) 2 objectifs particuliers pour chaque investissement. ² Cf. [partie IV](#) sur le détail de notre accompagnement.

Aperçu de nos outils internes

Pôle Transmission (Cairn, Edelweiss, K2)

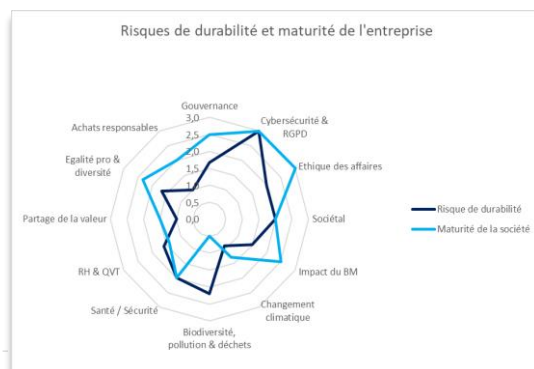
Dès la phase préliminaire d'investissement

- 1. Identification des **enjeux matériels** pour la société, au regard de son activité
- 2. Identification des **actions RSE** mises en place par la société à date
- 3. Appréciation des **principales incidences négatives et risques de durabilité** pour la société via une grille d'analyse comprenant **15 questions** portant sur :



Dans la Note de Comité d'Investissement

- 4. Appréciation qualitative et cotation des **principales incidences négatives et risques de durabilité** pour la société via une grille d'analyse comprenant **40+ questions sur les thèmes suivants** :



L'analyse se base sur les éléments récoltés par les équipes d'investissement au cours des **échanges avec les dirigeants**, d'une **analyse documentaire** approfondie et des **due diligences** réalisées (notamment audit RSE et audit social)

- 5. Le **radar** ci-dessus ainsi que le détail des **risques** et **opportunités** sont insérés dans la note et pris en compte dans la **décision d'investissement**, notamment en cas de risque élevé ou de combinaison risque élevé/maturité faible sur l'un des critères

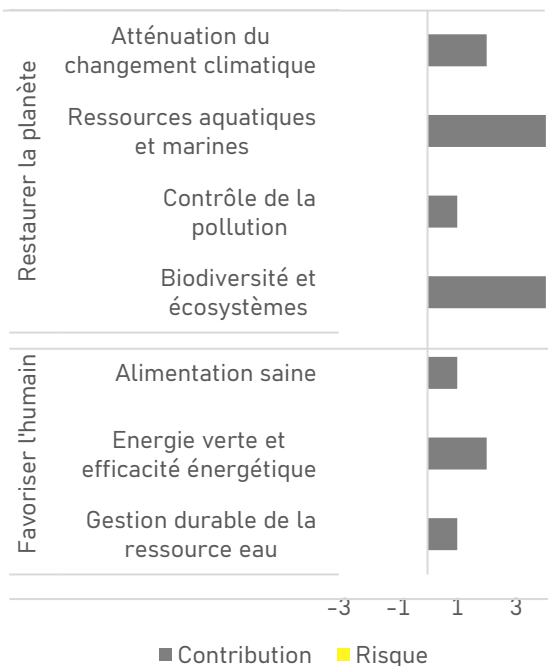
Aperçu de nos outils internes

Ternel

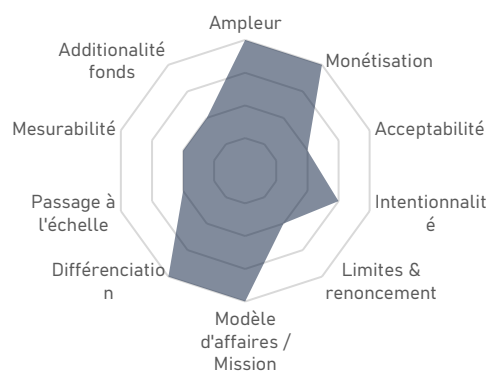
Dès la phase préliminaire d'investissement



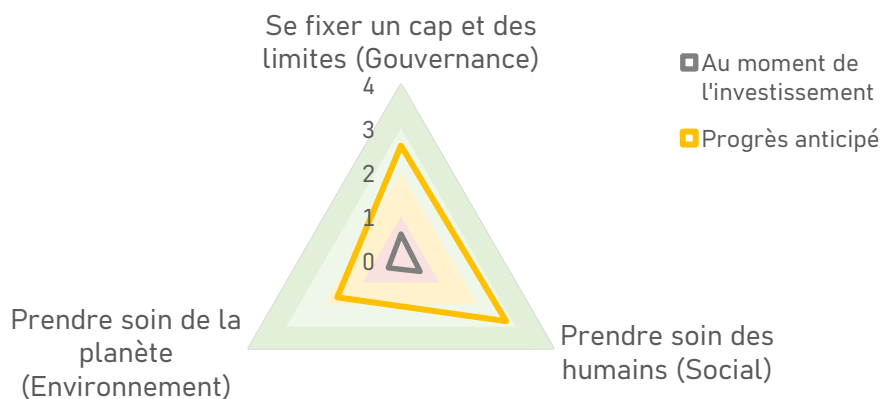
Évaluation de l'alignement à la thèse d'investissement, comprenant une évaluation des potentielles contributions et des potentiels risques



Évaluation du potentiel d'impact régénératif du projet



Business plan Impact & RSE

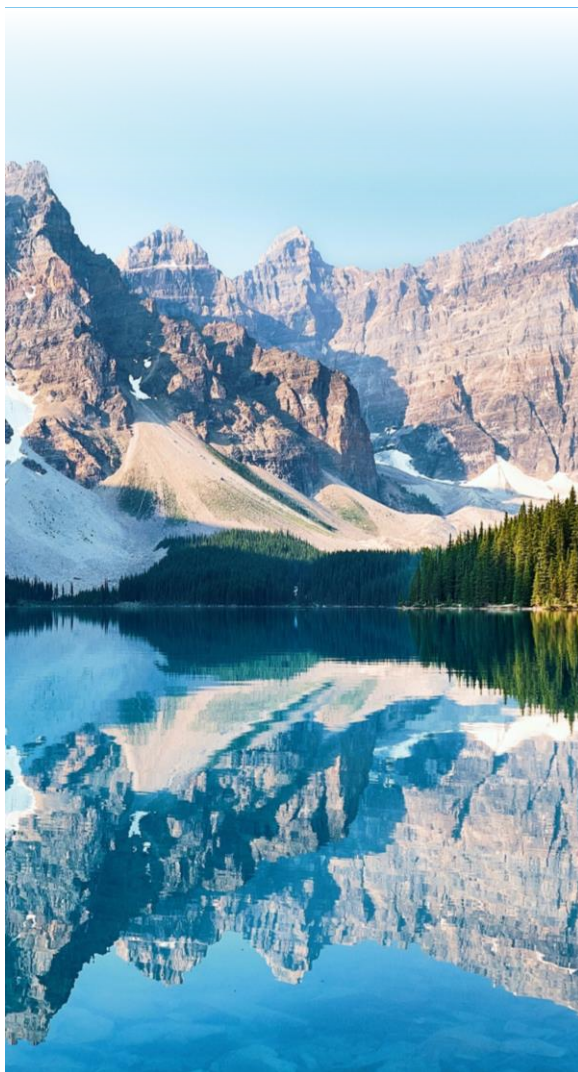


En outre, nous intégrons systématiquement des clauses de durabilité dans les pactes d'actionnaires mentionnant :

- L'engagement de Capital Croissance dans les UNPRI et la nécessité de prise en compte des enjeux RSE dans l'exercice de leur activité ;
- La mise en place de mesures de contrôle appropriées pour assurer le respect de l'engagement ;
- La mention du plan d'action RSE / feuille de route et business plan Impact & RSE et, le cas échéant, l'alignement d'une partie du Management Package des dirigeants sur l'atteinte des objectifs du plan d'action ;
- L'obligation de reporting de durabilité ;
- Ainsi que l'engagement de l'entreprise à s'aligner avec le Pacte Mondial de l'ONU, les directives de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, et les exigences environnementales et sociales nationales et internationales (incluant l'existence de sites ou d'opérations situées à proximité de zones classifiées comme sensibles d'un point de vue de la biodiversité), pour Gaia Energy Impact Fund II.

Capital Croissance encourage également un partage de la valeur créée aux salariés de la participation concernée au moment de la sortie, quand cela est possible.

Nous prêtons une attention particulière à la stratégie de durabilité des acquéreurs potentiels au moment de la sortie du capital.



Résultats 2025

100% des dossiers instruits dans le cadre du pôle transmission ont été analysés selon la méthodologie décrite ci-dessus.

100% des dossiers instruits dans le cadre de la stratégie Gaïa ont été évalués selon la méthodologie décrite ci-dessus.

100% des dossiers présentés au Comité d'Investissement de Ternel ont été évalués à l'aide de notre outil interne Impact & RSE.

IX

Annexes



A. Politique d'exclusion de Capital Croissance

Catégorie	Exclusion	Seuil de tolérance (% de CA réalisé dans le secteur)
Respect des conventions internationales	Entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée aux normes ou conventions internationales (UNGC, OECD, OIT), à l'un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial ou dont plus de 20% de leur CA est réalisé avec des entreprises qui contreviennent gravement à ces principes	20%
Energies fossiles	Energies fossiles conventionnelles et non conventionnelles (charbon, pétrole, gaz) ou dont plus de 5% de leur CA est réalisé avec des activités ou projets dans ce secteur Ce seuil peut être relevé à 10%, après accord du Comité d'investissement, si un plan de transformation est défini pour repasser sous le seuil de 5% au cours du cycle d'investissement Ce seuil n'est pas applicable dans le cas d'activités contribuant à réduire les externalités négatives du secteur	5%
Tabac	Production, vente ou commerce du tabac et produits connexes ou dont plus de 5% de leur CA est réalisé avec des activités ou projets dans ce secteur	5%
Armement	Production ou vente d'armes controversées ou dont plus de 5% de leur CA est réalisé avec des activités ou projets de ce secteur	5%
	Production ou vente d'armes conventionnelles létales ou dont plus de 5% de leur CA est réalisé avec des activités ou projets de ce secteur	5%
Pornographie	Pornographie ou dont plus de 5% de leur CA est réalisé avec des activités ou projets de ce secteur	5%
Jeux d'argent/de hasard/Casinos	Jeux d'argent et de hasard, casinos et entreprises équivalentes ou dont plus de 20% de leur CA est réalisé avec des activités ou projets de ce secteur	20%
Expérimentation animale	Entreprises qui effectuent des expériences sur les animaux pour des produits qui ne sont pas soumis à cette obligation légale et/ou réglementaire et hors contexte de recherche biomédicale ou à des fins thérapeutiques	Si occurrence
Clonage	Clonage à des fins de reproduction humaine ou de reproduction animale hors contexte de recherche biomédicale ou à des fins thérapeutiques	Si occurrence
CITES	Commerce de plantes, animaux ou autres espèces régies par la CITES (faune et flore menacées d'extinction)	Si occurrence

B. Politique d'exclusion spécifique à Gaia Energy Impact Fund II

Sont exclues les activités suivantes :

1. Une activité économique illégale (c'est-à-dire toute activité de production, de commerce ou autre, qui est illégale en vertu des lois ou règlements applicables au Fonds ou à la société de portefeuille concernée) y compris, sans s'y limiter, le clonage humain à des fins de reproduction,
2. La production et le commerce de tabac et de boissons alcooliques distillées et de produits connexes,
3. Le financement de la production et du commerce d'armes et de munitions
4. De casinos et entreprises équivalentes,
5. La recherche, le développement ou l'application technique relatifs à des programmes de données électroniques qui :
 - Visent spécifiquement à assister une des activités précédentes, les jeux sur Internet et les casinos en ligne ou la pornographie, ou

- Visent à permettre d'accéder illégalement à des bases de données électroniques ou de télécharger des données électroniques, ou
- La fabrication, la distribution ou la vente de pornographie.*

C. Politique d'exclusion spécifique à Bluester Capital

Les fonds en portefeuille considérés par Bluester ne peuvent pas investir dans des sociétés dont une part des revenus provient de :

- la fabrication et le commerce des armes,
- la prostitution et la pornographie
- la production, la vente ou le commerce du tabac et produits connexes
- les jeux de hasard
- l'extraction du charbon ou la production d'électricité via une centrale au charbon
- l'exploration et l'exploitation de pétrole

C. Précisions sur le périmètre de données

Sauf mention contraire, les données présentées dans ce rapport n'incluent pas les participations et spécificités du fonds Gaia Impact ni les co-investissements Bluester.

y compris, sans s'y limiter, les armes controversées (mines antipersonnel, d'armes à sous-munitions, d'armes nucléaires, d'armes biologiques et chimiques et de munitions à uranium appauvri)

étant entendu que cette restriction ne s'applique pas dans la mesure où ces activités font partie de ou sont accessoires aux politiques explicites de l'Union européenne,



D. Focus sur l'analyse des risques naturels

1. Méthodologie

Dans un premier temps, nous avons recensé l'ensemble des adresses des sites détenus directement par l'entreprise afin d'établir une cartographie exhaustive de ses implantations.

Dans un second temps, nous avons évalué l'exposition de chaque site aux risques naturels en nous appuyant sur des outils de référence reconnus, à savoir Géorisques et ThinkHazard.

Lorsque l'information n'était pas disponible à l'échelle de l'adresse précise du site, l'évaluation a été réalisée à l'échelle de la commune.

Outils utilisés pour l'analyse des risques



Plateforme développée par le Ministère de la Transition écologique qui fournit une appréciation harmonisée des principaux risques naturels à l'échelle française (pour les sites localisés en France)

ThinkHazard!

Plateforme développée par le Groupe de la Banque mondiale, qui fournit une appréciation harmonisée des principaux risques naturels à l'échelle mondiale (pour les sites situés à l'international)

Cette analyse est réalisée dans le cadre des due diligences menées avant chaque nouvel investissement (hors Gaia Impact) ainsi que sur l'ensemble du portefeuille historique.

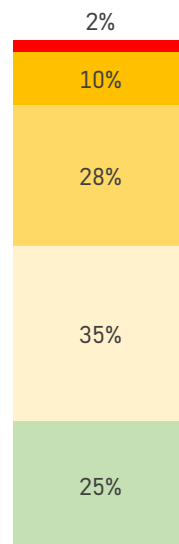
2. Résultats

L'analyse des résultats présentée ci-dessous a été réalisée à l'échelle de la commune. En effet, pour certains sites, les données relatives aux risques naturels n'étaient pas disponibles à l'adresse exacte.

i. Résultats par site

La majorité des sites du portefeuille est exposée à au moins un risque naturel modéré ou élevé. Comme le montre le graphique ci-dessous, 35 % des sites sont exposés à un risque, 28 % à deux risques et 10 % à trois risques, tandis que 25 % ne présentent aucun risque naturel significatif identifié. Cette analyse permet d'apprécier le niveau de cumul des expositions au sein du portefeuille.

Distribution des sites par nombre de risques naturels élevés ou modérés



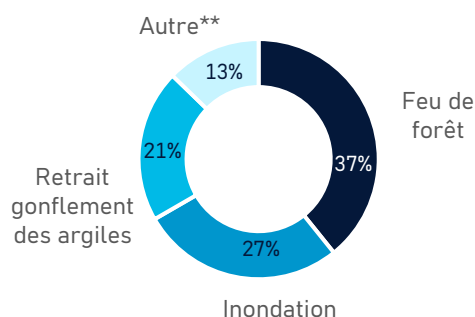
Nombres de risques :

■ 0 ■ 1 ■ 2 ■ 3 ■ >=4

ii. Résultats par risques naturels

Le graphique ci-dessous présente la répartition des risques naturels identifiés sur les sites du portefeuille. Il met en évidence les aléas les plus fréquemment rencontrés parmi les sites exposés à un risque naturel modéré ou élevé. Cette analyse permet d'identifier les principaux facteurs de vulnérabilité du portefeuille et de mieux comprendre la nature des expositions auxquelles les sites sont confrontés.

Répartition des risques naturels auxquels les sites sont exposés



**** Autre :** risques côtiers, séismes, avalanche, cyclones / vents violents, éruption volcanique, remontée de nappe

Les 3 principaux risques auxquels sont exposés les sites de nos participations sont donc :

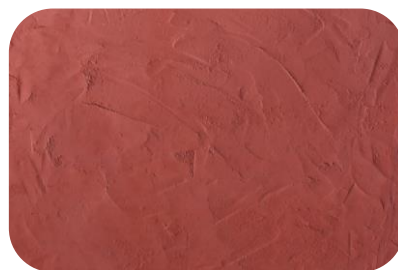
– Feu de forêt



– Inondation



– Retrait gonflement des argiles



Le risque d'inondation s'explique notamment par de nombreux sites présents sur Paris qui sont donc dans une zone inondable par la Seine.

DÉFINITIONS DES RISQUES NATURELS ÉVALUÉS PAR GÉORISQUES

Inondation	Une inondation correspond à la submersion temporaire de zones habituellement hors d'eau.
Remontée de nappe	Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface , souvent après des pluies prolongées ou des crues (pour en savoir plus).
Risques côtiers	On en distingue deux principaux : • La submersion marine : pendant les tempêtes, le niveau de la mer peut augmenter de plusieurs mètres et les vagues peuvent pénétrer sur les terres, provoquant des inondations côtières. • Les tsunamis : causées par un séisme, une éruption volcanique ou un glissement de terrain sous-marins, ces vagues commencent par un retrait de la mer loin des côtes, avant de remonter très rapidement, engendrant des courants violents et destructeurs.
Séisme	La majorité des séismes se produisent à la limite entre des plaques tectoniques . Quand celles-ci se déplacent l'une contre l'autre, elles se déforment et de l'énergie s'accumule dans leurs roches, jusqu'à la rupture. D'autres séismes sont dits induits ou anthropiques : ils sont déclenchés par l'activité humaine (construction de barrages, exploitation de la géothermie...).
Mouvements de terrain	Les mouvements de terrain sont des déplacements naturels de sols et de sous-sols . Leur occurrence dépend de nombreux paramètres, comme la nature du sol, la configuration des lieux, en surface et en sous-sol, ou la météo.
Retrait gonflement des argiles	Lorsqu'un sol est argileux , il peut être fortement sensible aux variations de sa teneur en eau et se comporte comme une éponge . Ainsi, il va se rétracter lorsqu'il y a évaporation en période sèche (dessiccation ou retrait), et il va gonfler en période pluvieuse ou humide lorsque l'apport en eau est important (réhydratation). Il s'agit du phénomène de retrait-gonflement des argiles.
Avalanche	Une avalanche est la chute d'un volume de neige qui se détache de la montagne et en dévale un versant en direction de la vallée.
Feu de forêt	Les incendies concernent la forêt mais également de nombreuses autres formes de végétation. Très fréquemment, les départs de feu ont d'ailleurs lieu hors du milieu forestier.
Radon	Gaz radioactif incolore et inodore , le radon provient de la chaîne de désintégration de l'uranium d'une part, et de celle du thorium d'autre part, deux éléments naturellement présents dans les roches du sol. Son activité ionisante se mesure en becquerels (Bq) et sa concentration en Bq/m3.
Cyclone	Les cyclones sont des phénomènes météorologiques qui se forment entre les tropiques et l'équateur, du début de l'été au début de l'automne.
Éruption volcanique	On distingue deux grands types d'éruptions : explosives et effusives . • Une éruption explosive émet des matériaux à haute température, mais en grande partie solide, et libère une grande quantité de gaz. • Une éruption effusive, elle, rejette de la lave fluide, qui s'écoule le long des pentes.

Ce document est fourni à titre purement informatif. Il ne constitue ni une offre de vente, ni une communication promotionnelle, ni une sollicitation en vue de l'achat ou de la souscription de tout produit ou service financier.

Les informations présentées dans ce rapport reflètent l'état des analyses et données disponibles à la date de sa publication. Elles sont susceptibles d'évoluer et ne sauraient engager la responsabilité de Capital Croissance au-delà des obligations réglementaires qui lui sont applicables.

Pour toute question relative au contenu de ce rapport ou à la démarche de Capital Croissance en matière de durabilité, veuillez contacter Capital Croissance à l'adresse suivante : contact@capitalcroissance.fr.

